



## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU JEUDI 11 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, jeudi onze février, à seize heures quarante-cinq, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le 5 février 2021, se sont réunis dans la salle polyvalente rue Antoine de Saint-Exupéry à Villeneuve la Guyard, sous la présidence de Monsieur Thierry SPAHN,

**Étaient présents (titulaires) :** Mesdames et Messieurs Fouet, Coquille, (Champigny), Devinat (Chaumont), Denisot (Compigny), Rangdet (Courlon Sur Yonne), Sylvestre (Cuy), Gonnet (Evry), Babouhot (Gisy Les Nobles), Bonneau (La Chapelle Sur Oreuse), Cots (Pailly), Aubert (Plessis Saint Jean), Dorte, Duval, Joly, Chislard (Pont Sur Yonne), Martin (Serbonnes), Pitou, Lemétayer (Sergines), Spahn, Delalleau, Beaumont (Villeblevin), Goglines (Villemanoche), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, Coutouly, Piète, (Villeneuve La Guyard), Dauphin (Vinneuf).

**Était présent (suppléant) :** Madame Guéret (Michery)

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Brochier (Champigny Sur Yonne), Gesserand (Perceneige), Le Gac (Saint Sérotin), Bardeau C. (Thorigny Sur Oreuse).

**Pouvoirs :** Mme Desserey donne son pouvoir à Mme Duval, Mr Bardeau donne son pouvoir à Mr Spahn, Mme Cochennec donne son pouvoir à Mme Coutouly, Mme Sineau donne son pouvoir à Mme Delalleau, Mme Hautecoeur donne son pouvoir à Mr Dorte, Mr Nézondet donne son pouvoir à Mme Dauphin.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 16 h 45

Présents	Pouvoirs	Votants
28	6	34

### 1) FINANCES

#### 2021.18 Rapport d'orientations budgétaires

Le rapport d'orientations budgétaires a été présenté en commission finances le 26 janvier 2021 et transmis pour le Conseil Communautaire du 4 février 2021.

Le Conseil Communautaire prend acte à l'unanimité de la tenue du débat sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2021.

La séance est levée à 18 h 45

Fait à Pont sur Yonne le 12 février 2021 pour affichage  
Le Président  
Thierry SPAHN



Le procès-verbal complet de la séance peut être obtenu sur demande auprès de votre Mairie ou du Secrétariat de la Communauté de Communes Yonne Nord